

www.parnasse.org

« Identité et intégration »

Espace de libertés,

Document,

Bruxelles,

décembre 2004.

Identité et intégration

Les qualités de la société intégrée et ses marqueurs d'appartenance, l'identité des migrants et leurs caractéristiques, le processus de rencontre entre la première et les seconds et le résultat global que nous percevons animent le débat sur l'intégration et nous permettent de réfléchir sur nous et sur les autres¹. Ces thèmes sont aussi les points de départ incontournables pour ceux qui cherchent à activer les crispations identitaires ou à défendre les sociétés dites multiculturelles.

Si les moyens d'aborder la question de l'intégration sont nombreux, force est de constater que ces dernières années, la spéculation directe et souvent expéditive sur la réussite ou l'échec de l'intégration domine le débat². Il en va ainsi car il est plus facile politiquement, et même médiatiquement, (l'un va-t-il sans l'autre aujourd'hui!), d'avoir des propos alarmants sur l'échec de l'intégration que de réfléchir, longuement, scrupuleusement et douloureusement sur notre identité. Il est plus facile d'exiger des uns et des autres qu'ils s'intègrent (pour autant que cela signifie quelque chose), que de réfléchir sur l'extrême complexité du processus d'intégration, ou de simplement imaginer ce qui est réellement à l'œuvre lorsque l'on parle d'intégration.

Nos immigrés sont-ils bien intégrés ? La spéculation sur les résultats de l'intégration domine le champ médiatique et politique car elle évite de s'attarder sur l'identité des migrants qui frappent aux portes de notre pays. Le parcours de ces derniers, leurs mondes spécifiques, leurs valeurs, leurs vérités apparaissent comme multiples et difficiles à saisir. La multitude des situations et des cultures découragent l'animateur de télévision ou l'homme politique qui choisit d'aborder la question. L'extrême complexité fatigue notre curiosité envers les autres et active les débats les plus acharnés sur la défense de nos marqueurs d'appartenance. Spéculer directement sur l'échec de l'intégration en occultant les questions fondamentales, c'est éviter un débat difficile et douloureux sur nous-mêmes, sur nous et sur les autres.

¹ Selon le beau titre d'un des ouvrages fondamentaux de Todorov : (1989), *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris : Seuil.

² Voir notamment les propos fort médiatisés de l'ancien président du Mouvement réformateur belge, Daniel Ducarme, à la mi-octobre 2002 : "la politique d'intégration des étrangers est un échec, (...) les personnes d'origine étrangère ne se sentent pas bien en Belgique et (...) les Belges de souche ne se sentent pas bien chez eux" (*La Libre Belgique* et *Le Soir* du 16 octobre 2002).

Immigrés et émigrés

Dans *La double absence*³, Abdelmalek Sayad ouvre son introduction en précisant que “ l’on ne peut faire la sociologie de l’immigration sans esquisser, en même temps et du même coup, une sociologie de l’émigration ; immigration ici et émigration là (étant) les deux faces indissociables d’une même réalité, elles ne peuvent s’expliquer l’une sans l’autre ”. Voilà bien un constat implacable qui ruine toute réflexion sur l’intégration qui refuserait de s’arrêter un instant sur le profil, le vécu et la culture des migrants.

L’immigré n’est pas seulement rentré dans notre pays, il ne s’est pas seulement installé à Liège, à Bruxelles ou à Charleroi, il a également quitté sa patrie, il a également quitté telle ville, tel village, telle vie avec ses problèmes, ses bonheurs, ses croyances, ses souffrances et ses espoirs. Poser la question de l’immigration, et partant de l’intégration, c’est évidemment réfléchir aux situations précaires et aux difficultés qui amènent les gens chez nous (l’argument économique est légitime et nécessaire, mais insuffisant !), mais c’est aussi, et peut-être surtout réfléchir au passé de l’individu, à sa vie antérieure dans son pays d’origine : le pays d’émigration. L’immigré est avant tout un émigré, celui qui est arrivé chez nous est avant tout, d’abord, en premier lieu quelqu’un qui a quitté son pays. On ne peut débattre de l’intégration en faisant l’économie de cette réalité.

Nous et les autres

En matière d’intégration, les enjeux fondamentaux sont souvent occultés au profit d’observations expéditives sur la misère de l’intégration et le mal-être de nos concitoyens. Des constats qui n’épargnent pas les migrants et qui sans surprise occultent également, et de la même manière, la nécessaire réflexion sur nous-mêmes, l’indispensable débat sur la société dans laquelle nous prétendons vouloir vivre. A bien y regarder, la réflexion sur nous-mêmes est peut-être le point de départ le plus essentiel de toute réflexion sur l’intégration. Elle implique deux questions fondamentales : Qui sommes-nous ? Et que devons-nous exiger de ceux qui veulent vivre chez nous ?

³ Sayad A., (1999), *La double absence*, Paris : Seuil , p.15.

Avoir un emploi et payer ses impôts, respecter les lois de son pays, être en bonne santé et bien éduqué, posséder un diplôme ou une formation reconnue, avoir des enfants, aimer sa famille et sa culture, parler français et/ou néerlandais, avoir un logement salubre, accéder à la propriété, respecter le code de la route constituent autant de critères susceptibles de définir les membres de la “ bonne ” société intégrée, autant d’éléments susceptibles de nous aider à savoir qui nous sommes. Autant de caractéristiques qui lient nos valeurs et nos croyances, notre passé et nos espoirs pour le futur.

Les traits identitaires sont multiples et la bataille pour l’identité “ vraie ” de la Belgique est logiquement insoluble. Les marqueurs d’appartenance sont légion, ils sont nombreux et parfois en rivalité, ils affichent la difficulté du débat et la complexité de la réflexion, ils montrent à quel point il est plus facile de spéculer sur ce que nous ne sommes pas plutôt que sur ce que nous voulons être, et sur ce que nous prétendons être⁴.

Assimilation et pluralisme

Plus polémique, plus difficile encore est la deuxième question fondamentale liée à la réflexion sur notre identité collective. Si nous sommes capables de caractériser correctement notre communauté ! Que sommes-nous tenus d’exiger des individus qui souhaitent vivre parmi nous ?

D’une manière très générale, et très théorique, on reconnaît en science humaine deux modèles d’intégration au sein de la nation, deux façons de considérer l’entrée des nouveaux venus dans la collectivité, deux catégories d’exigences censées être imposées à ces derniers par la société d’accueil. Il s’agit de l’approche assimilationniste (et unitaire) et de l’approche pluraliste (et multiculturelle). Dans les sociétés qui se définissent comme assimilationnistes, les immigrants et les minorités nationales sont supposés disparaître dans la société majoritaire à la faveur d’un processus progressif et implacable d’unification culturelle. Ils sont censés abandonner leurs caractéristiques culturelles aux profits des habitudes, de l’histoire, des normes et des valeurs de la société d’accueil. Les particularismes culturels, ethniques et religieux ne sont pas

⁴ Voir notre article “ Débattre de l’intégration en France et en Belgique ” in *Hommes & Migrations*, Paris, n°1244, Juillet-Août 2003, p.103-109. Repris dans *Vivre*, n°13, Juin 2004, p.17-26.

interdits en soi, mais ils relèvent de la sphère privée et ne peuvent en aucun cas apparaître dans la sphère publique (écoles, hôpitaux, police, médias publics, autorités locales, etc.).

Dans les sociétés dites pluralistes en revanche, les exigences de la nation d'accueil vis-à-vis des nouveaux venus donnent l'impression, en théorie, d'être nettement moins importantes. Celles-ci tolèrent un certain degré de diversité ethnique, culturelle et religieuse, notamment dans la sphère publique. La spécificité des minorités et les particularismes culturels sont tantôt tolérés, tantôt reconnus par les autorités. La société majoritaire n'apparaît donc plus ici comme un vaste groupe homogène et " idéal " qui intègre les nouveaux venus en les aidant à se débarrasser de leurs anciens marqueurs identitaires, au contraire, elle apparaît comme un ensemble de groupes et de minorités qui coexistent au sein d'une même nation. Un ensemble uni par le seul respect de la loi, autour d'un consensus moral et de quelques principes fondamentaux, indépendamment de la religion, de la langue et de la culture.

Quelques événements caricaturaux affichent l'existence de ces deux modèles. Ainsi, l'exclusion des filles portant le voile dans les écoles publiques en France témoigne d'une manière de voir totalement opposée au Royaume-Uni qui accepte depuis longtemps que ses fonctionnaires (dont les policiers) portent des signes religieux dans l'exercice de leurs fonctions. De la même manière, les revendications linguistiques des hispaniques dans plusieurs états du sud des Etats-Unis ne semblent pas poser les mêmes problèmes que la reconnaissance de la langue corse en France. Si le Royaume-Uni " pluraliste " semble bien éloigné de la France " assimilationniste ", il apparaît que ces modèles n'épuisent pas la réalité et que souvent, les politiques publiques sont un mélange d'assimilation et de pluralisme. Ce qui a fait dire à Martiniello que " chaque société connaît une tension entre des affirmations universalistes et des affirmations particularistes dont (ces) 'modèles' obsolètes ne parviennent ni à rendre compte ni à fournir la clef⁵ ".

La difficulté de déterminer ce que nous sommes en droit d'exiger des nouveaux venus nous renvoie à nous-mêmes et à nos marqueurs d'appartenance (une fois de plus !). Elle renvoie aussi naturellement aux immigrés, à la complexité de leurs vécus et à la diversité de leurs cultures. Elle implique des questions fondamentales auxquelles personne n'a envie de répondre. Sayad l'avait déjà remarqué il y a longtemps, " l'immigration (...) perturbe l'ordre

⁵ Martiniello M., (1997), *Sortir des ghettos culturels*, Paris : Presses de Sciences Po, p.63.

national, (elle) trouble la séparation ou la ligne de frontière entre ce qui est national et ce qui ne l'est pas⁶”, entre ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas. Elle défie les frontières de la nation et ce faisant nous oblige à interroger, prioritairement, notre identité.

Jérôme Jamin

⁶ Sayad A., *op. cit.*, p.397.